



FLASH INFO 2023

MAIRIE DE GENTÉ - AOÛT 2023

Horaires d'ouverture au public

Lundi et vendredi : 8h30 — 12h30 et 13h30 — 16h00

Mercredi : 8h30—12h00

Adresse mail : mairiedegente@wanadoo.fr

Tel : 05.45.83.73.97

Toujours plus d'infos sur le site
de notre commune :

www.gente.fr

LA MUNICIPALITE VOUS INFORME

* * * * *

Local commercial :

Nous vous informons que le local commercial a été repris par Madame Ingrid FAGOT « La Cuisine D'Ingrid » à partir du 1er août.

La Cuisine D'Ingrid vous propose un service de portage de repas pour les seniors et les entreprises.

Afin de redynamiser le commune, elle souhaiterait mettre en place un service de restauration le midi ainsi qu'une épicerie avec des produits cuisinés sous vide, bocaux stérilisés élaborés sur place... etc.

Nous lui souhaitons la bienvenue ainsi qu'une bonne réussite dans l'élaboration de ses futurs projets.

Club de foot de Genté:

Le Club de foot de Genté organise sa brocante annuelle le dimanche 20 août de 6h à 18h dans le Parc de la Mairie avec ses célèbres moules frites. Une buvette sera également mise à votre disposition. Vous pouvez vous inscrire par téléphone au 06.19.97.81.10 ou au 06.11.31.05.29. (2€ le mètre linéaire). Venez nombreux afin de partager un moment convivial.

Incivilité - Dépôt sauvage :

Nous vous rappelons que le dépôt sauvage est strictement interdit est amendable. 29 déchèteries sont à votre disposition sur le territoire dont Châteaubernard, Cognac, Jarnac, Segonzac.... Merci de respecter les propriétés et l'environnement de chacun.

Salle des fêtes - Location :

Nous vous informons que nous ne prenons plus d'option pour réserver une date pour la salle des fêtes de Genté. Toute demande de réservation pour une date sera effective une fois le contrat de location rempli et signé par le demandeur avec le versement du chèque de caution.

Marché semi-nocturne :

Le 21 juillet dernier a eu lieu le 1^{er} marché semi-nocturne organisé par la municipalité et les associations de Genté.

Nous remercions toutes les personnes qui ont aidé à la bonne organisation de cet évènement ainsi qu'à sa réussite.

Nous remercions également les marchands ambulants qui ont répondu présent afin de vendre leurs produits et animer cette soirée estivale.

Nous vous disons à l'année prochaine pour un nouveau marché semi-nocturne.



Fermeture mairie période estivale :

Nous vous informons que la mairie sera fermée du 14 au 25 août pour la période estivale, ainsi que le 28 août après-midi et le 1^{er} septembre toute la journée. Nous vous remercions pour votre compréhension et vous souhaitons de belles vacances d'été.

